

# MENTIONS OBLIGATOIRES DU CDD

Un CDD est écrit, rédigé en français, signé par le salarié

## INDICATION PRÉCISE DU MOTIF

- Remplacement d'un salarié absent
- Accroissement temporaire d'activité
- Emploi saisonnier
- etc.



## INDICATIONS RELATIVES À LA DURÉE DU CDD

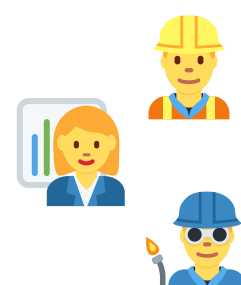
- Dates de début et de fin
- Clause de renouvellement
- Durée minimale si pas de terme précis
- Durée de période d'essai



**Maxi 18 mois**

## INDICATIONS RELATIVES AU POSTE

- Désignation du poste occupé
- Nom et qualification professionnelle du salarié remplacé si remplacement



## INDICATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION

- Montant (qui ne peut être inférieur à celui d'un salarié en CDI à qualification et poste équivalent)
- Composition de la rémunération



## INDICATIONS SUR LES DROITS COLLECTIFS

- Intitulé de la Conventionnelle collective applicable à l'entreprise
- Mentions relatives à la retraite complémentaire
- Nom et adresse de la prévoyance et de l'organisme assureur

